BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Angelo Taranto à Guiseppina Lauricella: Chas Miller a Emma Kottermann; John J. Magnnis à Lorette Burns; Lambert Washington à Emily Alexander; Richard P. Dwyer à Blanche Nee: Louis Maureau à Archie Faust; Joseph Whire à Elizabeth Dailey.

NAISSANCES.

Mmes Edgar F. St-Pé Jr, un garçon: John T. Whaling, une fille; Michelangelo Forte, un garçon; Geo' M. Sturm, une fille; Hy E. Heckell, un garçon; W. J. Fitzmorris, un garçon.

DÉCES.

Chas. Jacpson 44 ans, Hôpital de Charité: Joshua H. Hay 31 ans, Cleveland, Ohio; Wallace J. White 47 ans, 2413 N. Rempart; Wallis Davis 37 ans, 2519 S. Liberté; Martin Rosmusson 44 ans, Hôpital de Charité: John B. Hildebrand Sr, 78 ans, 44 Atlanta; Thos. Blantin 74 ans, 2065 Hope; Edward Lane, 12 ans, 13.6 Teche; Enfant de Mme E. L. Bennet, 39 heures, 1802 Lapeyrouse; Laura Reiss, 5 jours, 1425 Annette; Augusta Cantrell, 44 ans, 441 S Liberté; Mme Manuel A. Villia, 58 ans, 2757 St Pierre.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Frank H. Jones vs Morgan Louisiana & Texas R. R. & S. S. Co., réclamation de $326.

Mme Mamie Stack vs New Orleans Railway & Light Co., action en dommages de $2,000.

John Schwab vs Edmond G. Chaix, réclamation de $130 sur des billets.

Ahrens & Ott Mfg Co. vs Arthur Deichman, réclamation de $130,04.

Mme E Taple et al vs Mme M. Meyer et al, demande de partage.

F. A. Brunet vs N. O. Ry. & Light Co, action en dommages de $5000.

Alden McLellan vs Wm. A. Marsh action en recouvrement de $129,85.

Successions ouvertes:

Mme Constance D. Blair, Emile Yale, Caroline Graff, Mme Eleonor E. Turner.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

A. Barry, J. Barbe, A. J Dubos, violation de l'acte 150 de 1910; Aristide Arambio, attaque à main armée; Geo. Miller, abandon du foyer conjugal.

Acquittés:

Bessie Nettler, Lucien Battaglio, Simon Messina, actes de violence; Vincent Micell, violation de la loi du dimanche; Emile Fernandez, actes de violence; S. Trobe, John Wyman, larcin.

Condamnations:

Frank Wills, blessure, 10 d'amende ou 30 jours de prison; R. Bergerot, violation de l'acte 150 de 1900, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

En jugement:

Philip Repath, larcin.

Affaire abandonnée:

Alex. Beaulieu, actes de violence.

Envoyés devant la cour criminelle:

Joe Griffin, vol avec effraction; Philip Repath, larcin: Willis White, méfaits; Chas Jaquet, Hy. Rivere, vol avec effraction; Louis Johnson, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Geo. F. Chellet à Union Hom'd Ass'n, portion, Boulevard Morgan, Parc de Ville, Dumaine, Solomon et Hennessey, $1,500.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1,500.

Jos. C. Pedarre à Robt Bonseigneur, 2 terrains, Orléans, Johnson, Galvez et Ste-Anne, $1,200.

Vincent Del Valle et al à Louis C. Spear, filet, Stephen, Gerard, Touro, Bourbon et Mandolin, $300.

Southern Land Co à Mme Augustus D. Havard, 2 terrains, West Park Place, Poplar, Heckory et Carrollton, $3400

Robt Bonseigneur et épouse à Jos. C Pedarre, int, portion Orléans, Johnson, Galvez, Ste-Anne, $600.

Léon Sabathier à French Market Homd, portion, Havana, Tonti, London et Rochebiave, $800.

Mmes Jules M. Verneuil à Edw. Williams, terrain, Quatrième, Broad et Dorgenois, $350

Mme Jno. C. Herbez à Orleans Homd Ass'n, terrain, Mandeville, Galvez, Marigny et Johnson, $400.

L'acquéreur à Edgar Saucier, même propriété, $1,900.

Land Development Co. à Mme Marshall Marcel, terrain, Bourbon, St-Antoine, Marais et Urquhart, $56.74.

FAITS DIVERS.

Mort de Mlle Lucy Farrar à Paris.

Le corps de Mlle Lucy Farrar, la jeune néo-orléanaise qui dans un accès de désespoir s'est enlevé la vie, jeudi matin à Paris, sera ramené dans notre ville et inhumé dans la tombe de sa famille au cimetière de la Métairie.

La défunte était fille de M. Edgar H. Farrar, l'avocat bien connu, qui est en ce moment en séjour à Chicago, où la triste nouvelle du drame lui a été communiquée.

Mlle Farrar, après avoir suivi les cours de l'école de Mme Blake, à la Nouvelle-Orléans, était partie il y a cinq ans pour Paris, afin de compléter ses études musicales.

Elle était très assidue dans ses études et l'on suppose que cet excès de travail aura provoqué une maladie nerveuse qui n'aura pas été étrangère à sa triste détermination.

Dans le courant de la matinée les membres de la famille ont reçu la dépêche suivante de M. Mason, consul général des Etats-Unis à Paris donnant quelques détails sur la mort de Mlle Farrar:

Paris, 28 octobre, 1910.

A M. Edgar Farrar, Banque Hibernia, Nouvelle-Orléans, Louisiane,

"Les causes du suicide sont attribuées à une neurasthénie. Le corps a été embaumé et placé dans l'église américaine en attendant des instructions.

[Signé] MASON.
Consul général des Etats-Unis.

Une autre dépêche plus complète, donne les détails suivants sur la mort de Mlle Farrar:

—Paris, 29 octobre—Malade et découragée par la croyance qu'elle ne pourrait jamais se rétablir, Mlle Lucy Farrar, une jeune étudiante de la Nouvelle Orléans, s'est suicidée hier matin en s'asphyxiant au moyen de gaz d'éclairage, dans sa chambre.

Dans la matinée comme Mlle Farrar ne descendait pas à l'heure accoutumée, sa maîtresse de pension pénétra dans sa chambre et y trouva la jeune fille asphyxiée par les émanations d'un robinet de gaz laissé ouvert. Une lettre laissée sur une table expliquait les raisons de ce suicide.

M. Mason, consul général des Etats Unis a Paris, a prévenu la famille et prendra les dispositions nécessaires pour envoyer le corps à la Nouvelle-Orléans.

Mlle Farrar était âgée de 26 ans.

Mauvais ménage.

Tinnie Matringa, une jeune femme de 21 ans, demeurant rue Gonti 825, se rendait chez elle hier dans la soirée, lorsqu'elle a été attaquée par Albert Lopez, qui lui a donné deux coups de couteau au visage.

La jeune femme a dit à la police que Lopez était son mari mais qu'elle s'était séparée de lui depuis un an, pour échapper à ses mauvais traitements.

Le signalement du malfaiteur a été donné à la police.

L'Athénée Louisianais.

La séance de rentrée de l'Athénée Louisianais a eu lieu hier soir dans les circonstances les plus heureuses.

La petite salle de la société était bondée de dames et de messieurs lorsque la séance a été appelée à l'ordre par le président, M. Alcée Fortier.

Après avoir exprimé le plaisir que lui causait la présence d'un si nombreux auditoire, M. Fortier a dit que les pessimistes prédisaient incessamment la disparition de la langue Française en Louisiane, mais que l'auditoire présent démentait toute prédiction de ce genre.

Le secrétaire perpétuel, M. Bussière Rouen, a accusé réception du programme de la confédération de l'Alliance Française, dans lequel il est annoncé que M. Gustave Michaut a été désigné comme le conférencier officiel de l'Alliance. M. Michaut sera conséquemment entendu à la Nouvelle-Orléans, à la fête de l'Athénée.

M. Michaut est un conférencier distingué dont les ouvrages ont été couronnés par l'Académie. Il occupe le poste de maître de conférence et de littérature française à l'Université de Paris. Le sujet de sa conférence ici sera désigné par l'Athénée à sa prochaine réunion.

M. Rouen a également accusé réception d'une brochure de M. Henri Vignaud, secrétaire de l'ambassade américaine à Paris.

Cette brochure, qui a pour titre: "l'Ancienne et la nouvelle campagne pour la canonisation de Christophe Colomb," sera lue à une séance ultérieure.

M. Fortier a ensuite donné lecture d'une Idylle en prose, due à la plume du juge Félix Voorhies et dédiée par l'auteur au professeur Fortier, puis Mme Aimée Beugnot, dont le talent est connu, a vivement intéressé son auditoire par une causerie intime sur la Comédie Française. Mme Beugnot en termes charmants et dans une causerie émaillée d'anecdotes spirituelles, a fait dérouler devant ses auditeurs les diverses évolutions de la scène française depuis Molière jusqu'aux auteurs contemporains.

La soirée s'est terminée par un programme musical dont Mlle Julia Wogan a fait les frais.

LA TEMPERATURE.

Cette fois, il n'y a pas à en douter, c'est bien l'hiver qui s'approche. La température qui, jusqu'ici, avait été relativement élevée a subi depuis jeudi soir une baisse d'environ 30 degrés et quoique le froid hier, n'eut encore rien d'excessif il était néanmoins assez désagréable en raison du violent vent du nord qui soufflait par rafales, soulevant des tourbillons de poussière et aveuglant les passants.

A 5 heures, hier matin, le thermomètre marquait 49 degrés, température la plus basse qui ait été constatée cette saison à la Nouvelle-Orléans.

Une nouvelle baisse qui fera descendre le thermomètre près du point de congélation, est prédite ce matin par le Bureau Météorologique, mais cette vague de froid n'aura qu'une courte durée et dimanche matin déjà le thermomètre aura repris son niveau normal.

C'est à Minden, une petite localité du nord de la Louisiane, que la température la plus basse a été constatée dans cet Etat. Le thermomètre y marquait 29 degrés.

Le froid, du reste, est général dans tous les Etats du Sud, ainsi qu'en témoignent les dépêches suivantes, et l'on signale des chutes de neige en divers endroits:

Louisville, Ky., 28 oct — Une température très basse et des gelées sont rapportées de la plupart des districts du Sud et du Sud-Ouest.

Il a neigé la nuit dernière dans divers comtés du Tennessee, et l'on a observé de la glace dans l'Oklahoma, le Nord du Texas et la Georgie.

St. Louis, Mo., 28 oct — Une température de 32 degrés a été enregistré ce matin par la station Météorologique de cette ville. C'est la première fois depuis le commencement de l'automne que le thermomètre tombe au point de congélation.

La baisse de température a été de 22 degrés dans le courant de la nuit.

Nashville, Tenn, 28 octobre—Il a neigé ce matin à Nashville, mais pas suffisamment pour recouvrir le sol.

Chasworth, Gie., 28 octobre—Une légère glace recouvrait les étangs ce matin, dans le nord et le centre de la Georgie.

Huntsville, Ala., 28 octobre—Il a neigé cet après midi à Huntsville.

C'est la première fois depuis un quart de siècle que la neige tombe ici au mois d'octobre.

Attaque contre un conducteur de car.

La police a procédé hier matin à l'arrestation de trois ouvriers: Lee Quinn, Tom Kelly et Chester Tucker, originaires de Birmingham, Ala., qui à la suite d'une altercation avec M. Charles Decker, conducteur d'un car de la ligne Tchoupitoulas, avaient tiré un coup de revolver sur ce dernier heureusement sans l'atteindre.

Quinn et ses camarades étaient montés sur le car à trois heures du matin, et comme ils refusaient de payer leurs places Decker leur avait ordonné de descendre. Ils finirent cependant par sortir les 30 cents réclamés par le conducteur et les lui remirent de mauvaise grâce tout en proférant des menaces.

Arrivés au coin de la rue Septième les trois hommes sautèrent à terre et l'un d'eux sortant un revolver mit en joue le conducteur et tira au moment où le car repartait.

La balle alla se perdre dans le toit du véhicule. Decker avisa immédiatement la police en donnant le signalement des malfaiteurs, qui deux heures plus tard étaient arrêtés.

Quinn, Kelly et Tucker devaient s'embarquer aujourd'hui même pour Panama.

Un petit amusement qui pourrait coûter cher.

Un nommé Samuel Sansovich, qui passait hier matin dans la rue Sud Franklin, tenant en laisse deux chiens bull terriers, a trouvé plaisant de lâcher un de ses molosses contre un chat inoffensif qui se chauffait au soleil dans l'embrassure d'une porte.

En moins d'une minute le malheureux chat était réduit en lambeaux sous les crocs puissants de son ennemi.

Satisfait de ce qu'il considérait comme une bonne farce, Sansovich rappela son chien et se préparait à poursuivre sa promenade, lorsque survint un agent de la Société Protectrice des Animaux qui de loin avait assisté à cette scène. Celui-ci dressa immédiatement un affidavit contre Sansovich qui aura à répondre de sa brutalité devant les tribunaux.

HOTEL DE VILLE.

A la séance du comité du budget du Conseil Municipal, hier matin, le Dr Y. R. Le Monnier a vivement protesté contre une subvention de 8,000 dollars demandée par M. Sam Bium au nom de l'Hôpital Touro.

M. Le Monnier a déclaré que cet hôpital était une institution privée et que par conséquent la ville n'avait pas à lui accorder de subvention.

"Je sais, a dit M. Le Monnier, que les directeurs de cet hôpital ont refusé d'admettre deux vétérans confédérés malades, et je proteste de toutes mes forces contre cette subvention."

La demande de M. Blum a été approuvée par la commission des Prisons et des Asiles et le conseil municipal se prononcera prochainement sur cette question.

INCENDIES.

De bonne heure, hier matin, un incendie a éclaté dans une maison inhabitée portant le No 818 rue St-Patrick, appartenant à M. William Martinez. En quelques minutes les flammes eurent réduit cet immeuble en cendres, puis se propagèrent aux maisons adjacentes, dont trois furent partiellement détruites. Les dommages matériels sont estimés à plus de 4.000 dollars.

A 10 heures, hier matin, le feu a pris dans un cottage double, 3017-3019 rue St-Philippe, causant des dégâts d'environ 3.000 dollars.

PETITES ANNONCES.

UNE fille française demande à entrer dans une famille pour apprendre le français à un enfant. Bonnes références. S'adresser 523 rue Ste-Anne, à gauche Gervais.
25 oct - 2sem. 1

DEMANDE—Une fille française pour faire travail dans la partie supérieure d'une maison et s'occuper d'enfants. Excellents gages; bonne chambre à côté chambre à bain; bonnes recommandations exigées. S'adresser 2134 Ave Napoléon; Téléphone Uptown 2679. 28 oct—5f

UNE dame demande 2 chambres dans une famille. Meilleures références. Adresse 743 rue Bourbon.
23 oct—1 s

COUTURIÈRES EXPÉRIMENTÉES POUR VÊTEMENTS D'HOMMES. EMPLOI PERMANENT. SALAIRE LIBERAL.

BEEKMAN'S CLOTHING STORE.
11 oct—1f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE HEMLOCK 408

PHONE HEMLOCK 383
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
27 sept—1an

AVIS SPECIAL.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

Conformément à une résolution du Conseil de Direction de la Banque des Citoyens de la Louisiane, adoptée à une réunion dudit Conseil le 9me jour du mois de septembre 1910, une réunion générale des actionnaires de la dite corporation sera convoquée et tenue, comme le prescrit la Charte de ladite corporation, au local de la banque, No 630 rue Gravier, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, à 11 heures A. M., MARDI, le 15me jour du mois de novembre 1910, dans le but d'élire trois directeurs qui serviront en qualité de Liquidateurs, et de voter sur toute question pouvant être agitée devant ladite réunion touchant la liquidation des affaires de la corporation, rendue nécessaire par l'expiration de sa charte arrivant à sa limite le 30 janvier 1911.

Il sera présenté à cette réunion pour la considération des actionnaires, le rapport d'un Comité Spécial nommé par le Président par l'autorité du Conseil de Direction et chargé du soin de proposer et de soumettre aux actionnaires un plan pour l'organisation d'une banque qui succédera à ladite corporation en en continuant les affaires.

Les actionnaires sont ici avisés d'assister à ladite réunion au jour, à l'heure et à l'endroit désignés.

GEO. W. NOTT, Président.
S. A. TRUFANT, Caissier.
6 oct—au 15 nov inc

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

FOOTBALL
LA GRANDE PARTIE DE LA SAISON
LOUISIANA STATE UNIVERSITY
VS.
SEWANEE
SAMEDI, 29 OCTOBRE
PARC PELICAN
27 oct—4f

Cirque NOUVELLE-ORLEANS SAM. ET DIM. 29 et 30 Oct.
Terrains de Représentations de la Rue du Canal.

BARNUM AND BAILEY
GREATEST SHOW ON EARTH

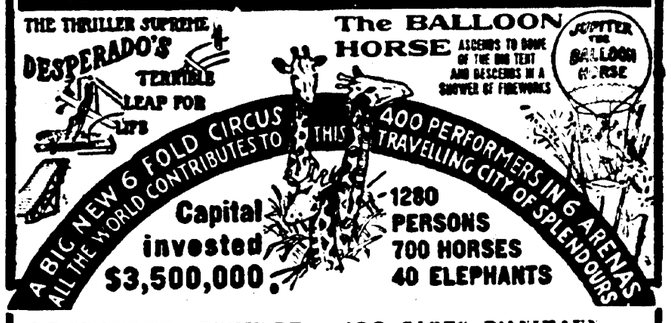

85 CHARS DE CHEMIN DE FER, DOUBLE LONGUEUR 100 CAGES D'ANIMAUX SAUVAGES
60 Acrobates et Les Patty Franks — 60 Aériens et Les Siegrist-Silbons
60 Ecuyers et les Grands Konyots — 50 Clowns — 100 Actes
400 ARTISTES DE CIRQUE. LA PLUPART DE L'ETRANGER
Rue du Canal à MIDI, Samedi, le 29 Octobre, la Plus Longue, la Plus Belle Parade de Rue Encore Vue
Grandes et Nouvelles Représentations Complètes Tous les Jours à 2 et 8 P. M.
Un Billet de 50 Sous Donne Droit d'Entrée Partout. Enfants Au-Dessous de 12 Ans Moitié Prix.

Des billets d'entrée et places réservées seront en vente les jours de représentations du cirque au Magasin de Pianos de Grunewald, 733 rue du Canal, aux mêmes prix exactement qu'on en demandera aux wagons de vente des billets du cirque.
16 oct—16 23 29

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine. Matinées Mer. et Sam. à 2
PRIX Soirs et Sam. Mat. 25c à $1.50 Matinée Mercredi, 25c à $1.00
Charles Frohman Présente
OTIS SKINNER
Dans Son Nouveau Succès
YOUR HUMBLE SERVANT
Semaine Prochaine—MAUDE ADAMS.
25 oct—5f

CRESCENT Ce soir et toute la Semaine. Mat. Mer. Jeu et Sam à 2
PRIX Soirs 15c. 25c. 50c. 75c. Matinées 15c. 25c. 50c.
Vingt-Cinquième Visite de Jubilé
AL. G. FIELD
LES PLUS GRANDS MINSTRELS
Semaine Prochaine — THE GIRL FROM RECTOR'S.
25 oct—5f

Orpheum
Phone Main 3331
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées 10 à 50c Soirs 10 à 75c
LES CINQ "CYCLING" ACHOMAS
BROWN, HARRIS & BROWN
Mlle SYDNEY SHIELDS & CO.
LES FRERES MANLON
HUGH LLOYD
FRED WATSON
BERT ET LOTTIE WALTON
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME
25 oct—5f

Edition Hebdomadaire de "L'Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

---

nand s'aiment.... Renaud et Josette seront mari et femme. Le nom de Lilienthal n'existe plus pour eux.... Retenez bien mes paroles, ma fille: "Le souvenir de Lilienthal est mort.... et ce n'est pas l'enfant qui va naître qui le réveillera!.... Ainsi en ont décidé Renaud et Josette, dans la pureté et dans la grandeur de leur amour.... Ils n'ont pas cessé de s'aimer malgré tout.... Vous êtes réduite à l'impuissance.... et vous n'oserez même plus calomnier, essaiez-vous les preuves, et vous n'en avez pas, devant la révolte et l'indignation que soulèverait votre calomnie.... Non, vous ne l'oserez pas; car, en dehors de cette révolte des esprits, vous auriez contre vous la réprobation des vôtres et des officiers rudes et loyaux qui se sentiraient frappés, amoindris dans leur probité.... par une faute dont pourtant ils ne sont pas responsables.... Calomniez.... Et que vous apportiez ou non les preuves de votre calomnie, vous et votre famille, vous serez mis à l'index, hors du monde officiel, et vous porterez une tare qui ne s'efface point.... Calomniez.... toutes les preuves, désormais se seraient contre vous.... L'amour tout-puissant de Renaud et de Josette a triomphé de vos basses et honteuses intrigues.... Calomniez, ma fille, le mariage de Renaud avec Josette, connu, annoncé, certain au jour où il aura terminé ses deux années de service, sera la réponse toute prête et victorieuse à la dernière infamie que vous méditez.... Vous le voyez, j'avais raison de vous dire que votre menace: "Secret pour secret!" n'a plus de sens et ne renferme plus de danger.... Un seul secret existe.... le vôtre!

Elle était éperdue, haletante, ne trouvait rien à répondre.

Elle bégayait encore, mais des choses sans suite.

—Je me vengerai.... je dirai.... je dirai.....

—Quoi?

Elle eut une crise de sanglots sans larmes.

Puis, tout à coup, elle sembla faiblir. Oh! cette faiblesse ne dura qu'un instant. Bien vite, ses jolis yeux bleus redevinrent pleins d'orgueil et défi....

—Alors, que voulez-vous faire?

—Je veux que vous soyez punie! Je veux que vous recevriez le châtiment que vous avez mérité.... Je vous exprime ma volonté ferme et irréductible contre laquelle rien ne fera.... Ce ne sont donc point des paroles légères que je prononce, je ne crois pas, en toute ma vie, en avoir prononcé de plus graves, de plus solennelles!....

Malgré elle, son regard fut empreint d'effroi.

—Vous êtes plusieurs fois criminelle.... Vous avez commis des crimes contre lesquels la justice des hommes — j'entends la justice légale et régulière — ne peut rien et qui méritent pourtant d'être châtiés.... Vous n'avez pas reculé devant des actes odieux.... devant des actes de bassesse.... Par votre faute, deux familles sont plongées dans les larmes; et si les malheurs ne se sont point étendus et ne sont pas devenus irréparables, ce n'est pas que vous n'y aurez pas aidé de toute la force de votre âme perverse.... L'explication que j'ai tenté d'avoir avec vous sera complète; il faut qu'elle le soit, car je ne vous reverrai plus..... Ecoutez-moi donc.... comme vous écouteriez le juge chargé de peser et de condamner vos actes....

—Le juge!! fit-elle, avec une secousse.

—Moi!.... c'est moi qui vous ai jugée.... vous allez entendre l'accusation..... je vous ferai connaître ensuite le sort qui vous est réservé....

Un moment, elle eut un espoir et murmura:

—Cet homme est atteint de démence.

Il entendit et ne sourit pas. Il continua, d'une voix basse, lente, monotone.

—Votre premier crime a été de saggérer à un honnête homme le crime dont il s'est rendu coupable.... et de lui avoir rendu facile cet attentat.... l'attentat contre une femme.... contre une jeune fille, vous, jeune fille...

—C'est faux! quel pouvoir me supposez-vous sur la volonté de Lilienthal?

—Voici les paroles de Lilienthal, dans le kiosque du verger de Haute-Goulaine, deux heures, avant de mourir: "Ce que j'ai fait est abominable; mais vous qui êtes complice, qui avez agi pour la joie de votre rancune, vous êtes plus lâche et plus infâme que moi!.... Vous avez eu la pensée du crime.... moi, ma lâcheté a été de ne pouvoir plus résister à ma passion...."

Cette fois, l'épouvante d'Elise devint superstitieuse..... Cet homme, pour tout savoir, du passé lointain et du passé récent, possédait donc un pouvoir surnaturel?.... Ces paroles de l'officier en détresse, aux prises avec le remords, elle les avait bien entendues, elle les entendait résonner à ses oreilles!.... Que faire pour racheter, expier, ne plus penser!!

Et elle était bouleversée, encore même à présent, de ce cri arraché à la terreur de soi-même: "Que faire pour racheter, expier, ne plus penser!!" Et il avait résumé les affres de son agonie morale en s'écriant, l'homme correct qui venait de faillir pour la première fois:

—Je n'ai plus d'honneur!!

—Votre second crime, c'est d'avoir amené la mort de Lilienthal....

—Est-ce donc moi qui l'ai tué? fit-elle avec un sarcasme.

—Oui.... Et si je vous l'affirme ainsi, avec autant de netteté et de précision, c'est que je sais, moi, comment il est mort!!.... Il se peut que bientôt, vous le sachiez à votre tour....

L'épouvante d'Elise augmentait de plus en plus....

—Vous êtes responsable de sa mort, comme vous l'étiez de sa honte. Ce n'est pas tout. Renaud était innocent de ce meurtre. Vous avez aidé, de tout votre pouvoir sournois et méchant, par esprit de vengeance, à l'en accuser.... Souvenez-vous de Hans et de Bernard.... Enfin, lorsque vous avez vu Renaud hors d'atteinte, vous avez profité de l'affreuse tristesse de son deuil pour lui tendre un piège..... Avec une intelligence diabolique vous avez bien deviné que le pauvre garçon voudrait se rendre au cimetière, la nuit, pour pleurer à son aise, sur la tombe maternelle.... et c'est vous, malheureuse, c'est vous, méprisable fille, qui avez suggéré aux gendarmes l'idée de venir l'y guetter et l'y surprendre....

—Vous mentez! Cette fois, vous mentez! dit-elle en un sombre aveu de folle terreur.

Il lui montra la lettre — sa lettre, à elle! — trouvée aux abords du cimetière.

Elle eut un saut de tigresse, pour s'en emparer....

Il l'avait déjà soustraite à son regard. Et il sourait, froid et tranquille.

—Pourquoi n'affirmes-vous point que cette lettre n'est pas de vous?

Elle gronda, entre ses petites dents blanches:

—Ah! que je vous hais, vous, que je vous hais....

—Moi, je ne vous hais pas. Je vous crains, parce que vous êtes une créature funeste, un être nuisible, une âme empoisonnée... Vous avez fait beaucoup de mal, sans remords, et comme en vous riant.... Vous êtes née pour faire le mal.... Et voilà pourquoi j'ai résolu que vous n'en feriez plus.... Vous serez désormais dans l'impossibilité de nuire.... Vous avez deux partis à prendre....et ni à l'un ni à l'autre, vous ne pourrez vous soustraire par la fuite, à laquelle vous pensez déjà, car votre fuite n'empêcherait rien....Le scandale affreux éclaterait sur votre nom quand même et sur votre famille..... Deux partis....

Il s'arrête. Elle écoutait, fiévreuse, dans une sorte d'agonie.

—Vous prendrez vous-même l'initiative — cela paraîtra venir de vous et de votre repentir — d'aller trouver M. Falkenhein, le juge d'instruction de Metz. Et vous lui raconterez, entière, l'histoire contenue dans les trois phrases mystérieuses qui ont un jadis, éveiller vos craintes et vous faire comprendre que la justice veillait quelque part, toute prête à vous frapper..... L'histoire de Michaël Klées a besoin d'être connue et nulle, mieux que vous, ne peut la dire....

—Evidemment, bégaya-t-elle, cet homme est fou!

—Je laisserai à M. Falkenhein le soin de vous juger, et aux lois de votre pays de vous atteindre et de vous frapper, selon que vous l'aurez mérité!.....

Hochant la tête, le vieillard ajoutait:

—Je ne demande pas que vous me répondiez et que vous preniez sur-le-champ votre résolution. Je sais que ce serait impossible. Il vous faut le temps de prendre courage. Je vous y aiderai et je saurai vaincre l'une après l'autre, vos hésitations.... Si vous hésitez jusqu'au bout.... Si vous manquez de courage, vous avez un second parti à prendre.... Vous choisirez, ma fille, la mort la plus douce et vous vous éteindrez ainsi, vous disparaîtrez pour jamais, sans que personne soupçonne les crimes que vous avez commis ... Vous vous en irez, entourée du respect universel, avec la compassion de tous pour une mort injuste, qui vous frappe en pleine jeunesse et en pleine beauté...

Les dents d'Elise claquaient.

Elle regardait cet homme avec horreur, cet homme qui lui parlait de mourir, et qui lui en parlait sans la moindre émotion, un étrange sourire aux lèvres.

Et qui continuait, comme s'il eût traité une question d'affaires:

A continuer